ABACEO INTERNATIONAL
Société par Actions Simplifiée
au capital de 37 000 euros
Siège social 4 avenue Laurent Cély
92600 Asnières sur Seine
508 961 810 RCS Nanterre

GREFFE TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTERRE
17 NOV. 2011
DEPOT N° 36016

EXTRAITS DE L'ASSEMBLEE GENERALE

ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE DU 2 DECEMBRE 2010

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Président, délibérant par application des dispositions de l'article L 225-248 du Code de commerce, et après examen de la situation de la société telle qu'elle ressort des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2009 ci-dessus approuvés, lesquels font apparaître que les capitaux propres de la société sont devenus inférieurs à plus de la moitié du capital social, décide la dissolution de la société à compter de ce jour.

L'assemblée générale décide en conséquence de nommer un ou plusieurs liquidateurs à l'effet de réaliser l'actif, payer le passif et répartir le solde disponible entre les associés.

Après en avoir délibéré, l'Assemblée générale décide, à l'unanimité, le rejet de la présente résolution.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Après en avoir délibéré, l'Assemblée générale décide, à l'unanimité, d'approuver la présente résolution.

